

Eco-Vie, la revue

Dépôt Mouscron- Centre

Paraît tous les deux mois,

sauf en juillet-août.

P 501345P



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



n° 310/ Mars– Avril 2020

<http://www.eco-vie.be>

Editorial



Important !

Lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le 10 juin, nous devons discuter de la reconduction ou pas de notre reconnaissance en tant qu'association d'éducation permanente de la Fédération Wallonie Bruxelles. C'est très important puisque cette reconnaissance est synonyme de subsides mais cela va de pair avec une charge de travail administrative importante pour notre secrétaire bénévole. Il nous faut donc faire un choix. Et celui-ci doit être fait au sein de notre assemblée générale (AG). Pour ce faire, notre conseil d'administration aimerait qu'un maximum de membres puisse participer à ce débat.

Voici donc déjà la convocation à cette assemblée générale (notre prochaine revue paraîtra en juin).

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

10/06/2020 A 18h AU CRIE : 135 Rue de la Vellerie 7700 Mouscron

**Comme toutes nos AG, celle-ci est ouverte à tou.te.s et ce même si seul.e.s
les membres associé.e.s ont le droit de vote.**

◇ Approbation du PV de l'AG du 13/04/2019

◇ Approbation des comptes 2019

◇ Présentation du rapport d'activités 2019 et décision à prendre quant à la reconduction de la reconnaissance de notre asbl par la Fédération Wallonie Bruxelles

◇ Décharge aux administrateurs

◇ Elaboration et approbation du budget 2020

◇ Renouvellement du conseil d'administration (les candidatures restent ouvertes jusqu'au moment du vote)

◇ Activités du second semestre 2020

◇ Divers

Pour l'asbl Eco-Vie, Xavier Adam - Président

Des écoles à l'appel

L'Asbl LA MAISON GRANDISSORI porte le projet de création d'une école maternelle intergénérationnelle d'inspiration Montessori et respectueuse de l'environnement dans l'entité de Mouscron. Celle-ci s'inscrit dans la vision éducative à la paix d'une femme médecin et anthropologue de la fin du XIX^{ème} siècle qu'est Maria Montessori. Cette approche éducative bienveillante vise à aider chaque enfant à se développer naturellement en valorisant ses potentialités, et ce dès la petite enfance, afin qu'il devienne un adulte équilibré, épanoui, capable de devenir un citoyen responsable. C'est l'éducation comme une aide à la vie.

La Maison Grandissori ouvre un volet social à l'activité en accueillant des enfants issus de familles précarisées et environnemental en tendant vers le « Zéro déchet ». Dans le cadre de ce projet, l'ASBL a besoin de votre aide pour trouver :

- ◊ Un local de +/-100m2 sans cloisons au sein d'une ferme ou maison avec jardin.
- ◊ Des aînés bénévoles porteurs d'un savoir faire qui pourront partager leurs compé-

tences avec les enfants dans des domaines variés : nature, artistique, bois, cuisine, couture, musique...

A leur bon vouloir, ils seront également les bienvenus pour offrir un peu de leur temps lors des garderies ou sur l'heure du midi.

- ◊ Une personne passionnée par les pédagogies alternatives souhaitant se former dans l'approche Montessori 3/6 ans et ayant des qualités artistiques. Un contrat d'indépendant mi-temps ou à temps complet pourra lui être proposée. Vous pouvez envoyer votre CV et lettre de motivation à :

contactGrandissori@gmail.com.

L'enfant d'aujourd'hui sera l'adulte de demain et « L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde » *Nelson Mandela*

Delphine Labbé pour La Maison Grandissori

L'asbl l' "Ecole de la vie en grand" travaille depuis trois ans sur le projet d'un secondaire à pédagogie alternative. Cette pédagogie vise non seulement à solliciter toutes les intelligences mais elle s'évertue à faire coopérer les élèves dans leurs activités scolaires, et dans le respect de l'environnement. Il nous semble qu'un des grands défis actuels est l'écologie. A cette fin, les élèves de la nouvelle section de l'ICET et les autres élèves de cet établissement pourront cultiver leur potager. Pour ce projet, nous sommes ouverts à toute proposition: don de terre fertile, aide et conseil de bénévoles ayant des connaissances dans ce domaine, et l'envie de la partager aux plus jeunes. Merci de nous contacter www.ecolelavieengrand.org

Marie Balesse pour l'asbl L'Ecole de la vie en grand

SOMMAIRE

• Editorial	1	• Trucs et astuces	10	• Recette: légumes de saison à la	22
• Des écoles à l'appel	2	• Conférence Humusation	12	sauce arachide	
• Sommaire		• Incroyables comestibles	13	• Rencontre Apiculteurs/	23
• Plastiques? Non merci!	3	• Coupe-Circuit		Agriculteurs	
• Fini le jetable, on passe au	4	• Eco-Vie Junior—Grisou	14	• Chemin de hÉlage	24
réutilisable... pas sûr!		• Mont Kemmel (visite thématique)	15	• L'aide au développement s'en-	25
• Les plastiques: ça grinc(h)e	6	• CEBEO: un combat citoyen	16	vole vers les paradis fiscaux	
• Débarrassez-vous des plas-	7	• Quand le greenwashing s'invite	20	• El Crueau (plantes picardes)	
tiques cachés		dans les demandes d'enquêtes		• Le Jardin des Simples de N-D à la	26
• Coronavirus et nous	8	publiques		Rose (visite thématique)	
• Gel désinfectant mains	9	• Mon Jardin au Naturel	21	• Bye bye, Doel 1, Doel 2!	27
« maison »				• Agenda mars-juin des autres	
• Les orties (plantes picardes)				• Agenda mars-juin d'ECO-VIE	28
• Chemin des Morts					

Plastiques ? NON MERCI!

Île de Harris, Écosse, échoué sur la plage de Seilebost, le cadavre d'une baleine. Dans son estomac, plus de 100 kg de nos déchets : filets de pêche, cordes, sacs, gobelets en plastique, gants, bouteilles.

Mars 2019, Philippines, une baleine échouée. 40 kg de plastique dans l'estomac. Mai, même chose en Sicile et en Espagne.

Régulièrement, tortues, cachalots et toutes sortes de cétacés, phoques et oiseaux marins sont retrouvés avec du plastique dans l'estomac.

La Thaïlande a décidé de limiter la production de déchets en les taxant davantage (le pays produit 2 millions de tonnes de plastiques dont beaucoup se retrouvent à la mer).

Dans le monde, c'est plus de 8 millions de T. de plastiques/an qui sont déversés dans les océans!

Tous ces plastiques dans les océans finissent par s'agglutiner et par former de vastes "territoires" flottants qui permettent de parler d'un 7^e continent... de plastique !

Cette pollution plastique des océans n'est-elle pas une atrocité imposée par l'industrie? Le faible coût de production du plastique, ses propriétés physiques intéressantes mais sa persistance dans l'environnement sont les causes de l'ampleur du phénomène. Les nouveaux "plastiques" biodégradables, à base d'amidon de maïs ou de chanvre, ne pourraient-ils pas constituer une solution? Ils sont compostables mais uniquement dans des conditions de compost industriel. Abandonnés dans la nature, ils se comportent pratiquement de la même façon que les pétro-plastiques

Recycler les plastiques pour en faire

du "pétrole" n'est pas idéal, ce serait juste un moyen de supprimer ces déchets existants actuellement dans les mers...

Car tous ces plastiques abandonnés se transforment inexorablement en microplastique. Absorbés par des animaux, ils peuvent avoir des effets de type perturbateur endocrinien et nuire à la reproduction.

La lutte contre cette pollution est devenue une priorité environnementale. Mais ne manquerait-il pas une volonté politique? Des lobbies font pression. Chantage à l'emploi. Pourtant, les choses changent. Bien que ce soit dans un autre domaine, c'est quand même celui de l'aviation, la Justice vient enfin d'évoquer les Accords de Paris pour justifier son refus d'extension de l'aéroport d'Heathrow, Londres.

Xavier



Fini le jetable...

On passe au réutilisable... Pas sûr !

Gobelets, tasses, assiettes, couverts et pailles en plastique seraient-ils vraiment en voie d'extinction ?

La vente de vaisselle plastique jetable est pratiquement interdite. Mais, « pour continuer à en vendre, certaines entreprises ont encore apposé sur ces produits la mention "réutilisable" », a constaté l'association Zero Waste France.

Suite à des commentaires de consommateurs avertis et après enquête auprès des principales enseignes commerciales propriétaires de « grandes surfaces », il est apparu que plusieurs groupes de distribution commercialisaient encore de la vaisselle en plastique jetable en se contentant d'apposer sur leurs produits la mention "réutilisable". On contourne l'interdiction en un tour de passe-passe simple et efficace. La palme en la matière revenant au groupe Carrefour qui commercialisait ses assiettes en plastique "réutilisables" sous marque distributeur. Un logo sur l'emballage indiquait même dans quelle poubelle jeter votre assiette après usage ! Une aberration alors que par ailleurs le groupe est signataire d'un pacte national sur les emballages plastiques et est censé être un modèle en terme de réduction du plastique jetable car il communique régulièrement sur son enga-

gement de "100% d'emballages réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2025 ».

L'alibi des « vingt lavages ».

En France, les entreprises ont eu cinq ans pour se préparer et s'adapter à l'entrée en vigueur des interdictions de gobelets et as-

sont qualifiés de « réutilisables » lorsqu'ils résistent à 20 cycles en lave-vaisselle. Les consommateurs ont ainsi vu apparaître dans les magasins de la vaisselle plastique manifestement jetable mais portant la mention "réutilisable – le produit résistant à 20 cycles en lave-vaisselle".



Les essais et tests de lavage pratiqués sur cette nouvelle vaisselle se sont révélés non-concluants. « Nous avons pris au mot l'étiquette et tenté de manger 20 fois dans ces assiettes en les passant régulièrement au lave-vaisselle », explique Laura Châtel, responsable du plaidoyer de Zero Waste France. Résultat : dès le premier lavage les assiettes ressortent légèrement déformées et cabossées.

assiettes en plastique jetable : c'est le délai qu'avait la « Loi de transition énergétique pour la croissance verte » adoptée en 2015. Mais, plutôt que de se préparer à l'entrée en vigueur de la mesure, certaines enseignes commerciales ont surtout mis à profit ces dernières années pour élaborer des stratégies de contournement de la réglementation en s'appuyant sur un document ministériel de 2017 : une FAQ (Frequently Asked Questions – Foire Aux Questions), sans valeur juridique, qui explique que les gobelets, verres et assiettes plastiques

Après moins de 10 utilisations, la plupart étaient fendues ou avaient pris la couleur et les traces de gras des aliments qu'elles avaient contenus. Même pour un consommateur particulièrement consciencieux, réutiliser 20 fois cette vaisselle tient manifestement du miracle. L'association de défense des consommateurs a alors dénoncé ce qui ressemblait à une tentative grossière de contournement de la réglementation et a appelé citoyens et gouvernement à se mobiliser.

Une FAQ ministérielle à l'origine de cette stratégie.

L'origine de cette mention "réutilisable si résiste à 20 cycles en lave-vaisselle" vient d'une FAQ réalisée par le Ministère de l'environnement en 2017 qui visait à préciser les bonnes pratiques pour la mise en œuvre des interdictions prévues. Ce document indique qu' "un gobelet, un verre ou une

MAIS? POURQUOI VOUS
VOULEZ TOUJOURS TOUT
LAVÉ AU LAVE-VAISSELLE
?



assiette peut être considéré comme réutilisable dès lors que le produit passe au moins 20 cycles complets en lave-vaisselle dans les conditions techniques de réalisation des tests et de calibrage des appareils définies dans la norme NF EN 12875-1:2005". Contrairement à la loi et aux décrets d'application, il faut noter que ce document n'est qu'une aide à la mise en œuvre de la réglementation et n'a pas de valeur juridique. Les entreprises s'en sont pourtant saisi en considérant qu'il était suffisant pour prouver que leurs produits étaient aptes à résister 20 cycles au lave-vaisselle et ainsi éviter l'interdiction.

Une fois de plus, le système ultra-

libéral témoigne de sa capacité à contourner la loi et l'intérêt général afin de poursuivre sa quête d'un inaliénable sens du profit. Le constat de l'association Zero Waste France démontre que certaines entreprises, certaines industries, certains commerçants font preuve à la fois d'un cynisme effrayant et d'une totale irresponsabilité en refusant de donner une réelle valeur à ces objets, en refusant d'adopter de nouveaux comportements qui initieraient un comportement positif pour la planète et notre santé. A y regarder de plus près, dans cette histoire il y a quelque chose qui titille, qui dérange, qui agace. On le constate, nous ne sommes pas égaux face aux marges de manœuvre possibles chez les citoyens, d'une part, chez les industriels, d'autre part. L'enjeu n'est plus de jouer à gagner quelques années sur la vente d'assiettes ou de couverts en plastique jetables, mais de changer profondément la manière dont on fabrique, conditionne, transporte et distribue nos biens de consommation !

Afin de faire cesser ces pratiques et éviter que les nombreuses interdictions qui suivront en 2021 ne soient pas, elles aussi, massivement contournées, il faut donc à la fois renforcer la définition de l'usage unique dans la réglementation et sanctionner les entreprises contre-

venantes. De plus, il nous faut encore et toujours rappeler la question fondamentale déjà posée au politique : quand allez-vous **obliger** les entreprises à réduire la production de déchets à la source en préférant des matériaux durables pour la conception d'un produit, à sélectionner des composants à longue durée de vie ou biodégradables pour la confection de son emballage et de sa distribution ?

Jean-Jacques Montignies

**Une fois de plus, le
système ultra-
libéral témoigne de
sa capacité à con-
tourner la loi et
l'intérêt général**

Crédits bibliographiques :

<https://www.reconcil.fr>

<https://www.erofaste.org>

<https://www.ecoconso.be>

<https://www.ctu-environnement.com>



Ça grinc(h)e

Youpie! Enfin une bonne nouvelle pour mon portefeuille! Depuis le premier janvier, Fost+⁽¹⁾ reprend presque tous mes déchets d'emballage dans son service de ramassage! Et ça, ça me permet de ne plus gonfler ma poubelle avec tous ces plastiques dont je ne savais que faire.

Et moins de poubelles hebdomadaires sur ton trottoir, ça te fait faire des économies : moins de sacs taxés à acheter, 'tout bénéf! Bravo Fost+! À l'aise maintenant, tous en route vers un beau « zéro déchet ». Moi, j'suis aux anges. Sans rien changer à ma vie, « Pouf! », d'un coup de baguette magique, ma poubelle fait sa cure de régime. Et tout ça, sans effort. Et comme ça, en plus, je suis dans l'ère du temps, dans le « mouv' vert ». Le Vert+, j'dirais même.

L'industrie de l'emballage prend enfin sa part de responsabilité dans les ordures ménagères. Et du coup, tous ces plastiques seront en grande partie recyclés. Et ça, c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour la planète. Enfin, je crois...

À moins que?

Grrr! Bon sang, mais c'est bien sûr! Ce Fost+, en jouant sur notre fibre écolo, ne nous donnerait-il pas bonne conscience? « Consommez, nous recyclons! Et recycler, c'est bon pour la planète! » Ding-ding-chabadabada! Vas-y Fost+, t'es fort plus! Un beau petit refrain que tu nous serines, qui nous endort et qui, j'en suis sûr, marche auprès de beaucoup. On a envie d'y croire, c'est tellement facile.

« Consommez, nous recyclons! Et recycler, c'est bon pour la planète! Mais surtout, **CON-SOM-MEZ!** » Ouais! C'est vrai, je n'ai pas encore déposé de sac poubelle devant la maison depuis la nouvelle année... Bien sûr que j'ai fait mon compost, mais je suis déjà allé trois fois au « recyparc »⁽²⁾ pour y balancer mes PMC⁽³⁾ alors que je n'y allais qu'une fois par trimestre auparavant, et encore.

Bon, les gars! Y a quelque chose qui ne va pas là.

Dis-moi, fabricant de plastique et d'emballage, tu n'as qu'un seul intérêt, c'est de continuer à vendre tes m.. crasses, et tant mieux si tu t'es décidé (ne t'a-t-on pas un peu obligé?) à reprendre une partie de ta production mais tes déchets sont pour la plupart inutiles. Faut-il nécessairement emballer les bananes, les boîtes de conserves par 4 ou 6, une brosse pour les toilettes dans du plastique pour les vendre?

Et puis, Fost+, promène-toi sur nos chemins, tu verras que tous tes emballages ne sont pas toujours recyclés, ils jonchent nos bords de route.

Tic-tac-tic-plas-tiques-tac! Bombe à retardement.

Beaucoup finiront dans nos mers et océans. Et on en connaît déjà les conséquences pour la faune aquatique qui les ingurgite pour sa perte. Et après les microplastiques qui s'insinuent dans les organismes, notre nourriture, en mer ... et sur terre, dans nos légumes, dans nos jardins...

Je me rappelle, dans les années '70, on imaginait la nourriture du futur à base de plastique. Ridicule! Mais on y est, mec! Grrr! Tu te rends compte? On y est...

Alors, Fost+, la mauvaise idée. Tes plastocs, oublie-les, on n'en veut plus. Recyclables ou jetables, c'est pas loin du pareil au même. Mon portefeuille ne sera content en définitive que lorsque le suremballage, les emballages seront rayés une fois pour toute.

Tu viens avec tes récipients, tes sacs réutilisables, tu vas voir les commerces locaux, tu produis ce que tu peux chez toi. Fini les PLAS-TI-QUES... I-NU-TI-LES!

Eh, Fost+! Plus faux! Y n'm'en faut plus! Bye! Je retourne dans les bois!

Xavier

Fost+⁽¹⁾ : organisme agréé pour la gestion des emballages et déchets d'emballages ménagers sur le territoire belge dont les membres sont les producteurs et distributeurs de produits emballés. Une asbl qui a des « actionnaires »

recyparc⁽²⁾ : anciennement appelé *Parc à Conteneurs* ou *Déchetterie*

PMC⁽³⁾ : déchets (bouteilles et flacons en **P**lastique, emballages **M**étalliques et **C**artons à boissons) collectés ensemble (en Belgique) dans des sacs bleus ou en recyparc. Depuis janvier, les emballages et raviers plastiques y sont aussi associés



Débarrassez-vous des plastiques cachés



Fiche pratique
proposé par le blog
"Consommons Sainement"

Remplacez vos objets aux plastiques insoupçonnés
par des alternatives saines et écologiques.

✓ Astuces faciles et efficaces

Les revêtements antiadhésifs sont notamment composés de plastique. A haute température, ils risquent de migrer.



Revêtement antiadhésif

Inox, pyrex ou fonte

Optez pour l'inox, la fonte ou le pyrex, plus sain et à la durée de vie bien plus longue. Évitez les revêtements en céramique, dont l'innocuité serait remise en question.

Selon une étude canadienne, un seul sachet de thé en nylon ou PET relâcherait des milliards de microplastiques.



Sachets de thé

Panier ou boule en inox

Utilisez une boule (ou un panier, encore plus pratique) à thé en inox pour infuser votre thé acheté en vrac.

L'intérieur de ses capsules est couvert de plastique, risquant de migrer dans le café, en contact avec l'eau bouillante.



Capsules jetables

Capsules réutilisables

Optez pour des capsules en inox à remplir soi-même ou pour d'autres options comme une cafetière à piston ou à percolateur.

L'intérieur des gobelets en carton est imperméabilisé grâce à un film plastique.



Gobelets en carton

Gourde en inox

Buvez votre boisson sans risques de migrations de perturbateurs endocriniens, dans une tasse sans plastique ou une gourde en inox.

Un vernis plastique, appelé epoxy et contenant souvent des bisphénols, recouvre l'intérieur des boîtes de conserve et canettes.



Boîtes de conserve et canettes

Bouteilles et bocaux en verre

Le verre est un des matériaux les plus inertes et donc sains. Préférez donc les emballages en verre, une option bien plus saine.

Ces briques sont composées d'un carton plastifié, d'une feuille d'aluminium puis, en contact avec le liquide, d'une couche de plastique.

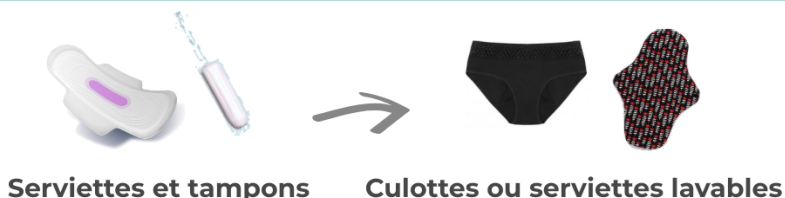


Briques en carton

Bouteilles en verre

Les différentes couches des briques multi-matériaux sont très difficiles à séparer et donc à recycler. A l'inverse, le verre est recyclable à l'infini !

Une grande partie des protections jetables ne sont pas uniquement composées de coton mais aussi de matières plastiques.



Serviettes et tampons

Culottes ou serviettes lavables

Les serviettes ou culottes menstruelles lavables sont une solution bien plus écologique, saine et économique. Elles se rincent à l'eau puis se lavent en machine.

Certains shampoings et cosmétiques sont composés de polymères dérivés du pétrole ! Préférez-les biologiques, car ce label les interdit.



Cosmétiques conventionnels

Cosmétiques biologiques



Apprenez-en plus dans le livre
Zéro plastique zéro toxique, d'Aline Gubri.



Coronavirus et nous

**ANNULES POUR CAUSE DE
PANDEMIE COVID-19
au moins jusqu'au 3 avril '20**

Eco-Vie a toujours envie de vous proposer de chouettes activités culturelles, pour le bien-être de chacun. Et aujourd'hui, nous sommes désolés de devoir annuler toute une série de nos activités suite aux directives gouvernementales. Ce n'est pas de gaieté de cœur mais la santé n'a pas de prix.

Etrangement, ces décisions vont peut-être avoir d'autres répercussions : comme effet secondaire aux mesures de confinement décidées par Pékin pour endiguer l'épidémie de coronavirus qui s'insinuait dans toute la population, nous avons tous pu voir les images satellites qui montraient la diminution extraordinaire du CO2 en Chine. Le ciel s'éclaircissait jour après jour. La pollution de l'air s'estompait à la grande satisfaction des Chinois... Notre santé et celle de la planète, notre santé aujourd'hui et celle de nos enfants demain, même combat ?

« Mes chers concitoyens, il nous faudra, demain, tirer les leçons du moment que nous traversons, interroger le modèle de développement dans lequel s'est engagé notre monde depuis des décennies et qui dévoile ses failles au grand jour, interroger les faiblesses de nos démocraties »(*) . Emmanuel Macron continue en insistant sur la nécessité de décider des ruptures dans nos habitudes. Serait-il devenu écologiste ? La lutte contre le coronavirus serait-elle une répétition en vue de nous préparer à répondre aux changements climatiques ?

François Gemenne (chercheur en sciences politiques, rattaché à l'université de Liège et enseignant à Sciences-Po Paris et à l'ULB) (**) explique que, pour notre santé ici et maintenant, nous sommes prêts à prendre des mesures bien plus contraignantes et radicales que celles qui seraient nécessaires pour nous protéger des méfaits du changement climatique. Et vu l'urgence pour le climat, le GIEC a probablement fait une erreur en nous parlant, à nous, pays industrialisés, des conséquences à 30 ou 50 ans. Des problèmes que vont d'abord subir principalement des pays lointains, voire des petites îles que personne ne connaît !

On le voit bien, cette mise à distance n'a que peu d'effet

alors que l'immédiateté du danger pour soi-même est acceptée par (presque) toute la population.

Autre différence, entre les enjeux climatiques et la lutte contre le covid-19, le temps, le temps long et le temps court. Le confinement durera quelques semaines, peut-être quelques mois, et nous pourrions retrouver nos habitudes pratiquement inchangées. Pour le climat, il faudrait que plusieurs des mesures imposées actuellement perdurent, ce qui signifie qu'il faudra durablement modifier nos habitudes. Une crise soudaine, un choc conséquent qui touche ou risque de toucher personnellement permet plus de réaction que des événements plus lents dont les conséquences ne sont pas aussi évidentes. Même si chacun peut constater des changements comme la fréquence plus régulière des canicules, des sécheresses, des tempêtes violentes, des incendies de forêts, il n'est pas possible de se rendre compte que notre petite contribution puisse avoir une influence sur le climat. Il faudra deux générations pour enfin en ressentir les effets. Pourtant, la diminution de la pollution (dont des gaz à effet de serre) en Chine, en baissant de 30%, a permis aussi de sauver 30% de vie en plus. Climat et santé sont intimement mêlés.

Tirerons nous « les leçons du moment que nous traversons » ? Pourra-t-on transformer ces mesures subies en mesures choisies ? Les Politiques penseront-ils en temps long plutôt qu'en temps court électoral ? Conserverons-nous quelques-unes des mesures comme plus de télétravail ou l'évitement des déplacements inutiles ou pas nécessaires, la diminution du transport aérien ?

Oui, il est temps de penser globalement et socialement plutôt qu'en mode *survival*, égoïstement.

Bonne santé à tous (Nouvelle Année ou nouvelle ère en devenir ?)

Xavier

(*) Extrait de l'allocution solennelle du jeudi 12 mars à 20h

(**) Émission « la Tête au carré » de Mathieu Vidard (13 mars 2020 sur France Inter)

Gel Désinfectant pour les Mains

Voici une recette que Tatie Sylvia réalise, depuis 2012, dans certains de ces ateliers d'hygiène et cosmétique « maison »

- 45 ml de Gel d'Aloé Vera
- 1 c. à c. (5 ml) de glycérine végétale
- 12 gouttes d'huile essentielle de tea-tree (*)
- 12 gouttes d'huile essentielle de palmarosa (*)
- 7 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie (*)

Mélangez tous les ingrédients un à un.

Mettre ensuite ces ingrédients dans un flacon distributeur propre ou dans un récipient fermé hermétiquement. Il ne faut pas mettre beaucoup de produits sur les mains et bien frotter jusqu'à complète absorption par la peau.

Coût = +/- 3 € pour 50 ml de produit qui est un soin pour les mains (grâce à l'aloé vera) tout en désinfectant grâce aux huiles essentielles et en apportant la douceur grâce à la glycérine.

(*) *il faut manier les huiles essentielles avec précaution. Les huiles essentielles ne conviennent pas aux enfants de moins de 7 ans, ni aux femmes enceintes, ni aux personnes en traitement pour le cancer, ni aux personnes épileptiques*



Les ortiles (les orties), André Leleux

Papa i crueadeot lés ortiles, lés piqueots.

Nin d'gants, foque sés mains nues. D'més huit ans, j'l'admireos.

Aujourd'hui, j'minche leus feuilles crutes, roulées su l'invers.

Més afants, quoisqu'is pins'tent ? « V'là l'père qu'i s'met au vert ! »

Papa sarclait les orties, les picots.
Pas de gants, seulement ses mains nues. Du haut de mes
huit ans, j'e l'admireais.
Aujourd'hui, je mange leurs feuilles crues, roulées sur
l'invers.
Mes enfants, qu'est-ce qu'ils en pensent ? « Voilà que le
père se met au vert ! »

Les orties

Chemin des Morts

Une réunion de conciliation a enfin eu lieu fin février entre la commune d'Estaimpuis et l'entrepreneur agricole qui s'est approprié l'assise du Chemin des Morts. Si, pour cet agriculteur, « un chemin qui ne mène à rien n'a plus de raison d'être », nous, nous voyons les choses bien différemment. Car au bout du chemin, un fossé permettait de le prolonger et le rattachait au réseau des voiries. Nous réclamons, depuis le début, le recreusement du fossé, c'est lui qui donne pratiquement la raison d'être du chemin, en plus de ses rôles de mémoire et de patrimoine communal.

La conciliation semble peut-être porter ses fruits car l'exploitant agricole consentirait à trouver une solution mais en réduisant la largeur. La commune dit qu'elle veut retrouver le chemin dans sa largeur originelle. Par ailleurs, un PV d'infraction a été dressé par la Région Wallonne suite au comblement du fossé sans autorisation. Tout ceci nous conforte dans la pertinence de notre acharnement à titiller les différentes instances pour que soient respectés les lois et le patrimoine. Alors, à l'approche de Pâques, nous aimerions que trois jours soient suffisants pour ressusciter « notre » Chemin des Morts. Espérons en tous cas, que nous pourrions à nouveau emprunter cette voie idéale pour la promenade hors des rues automobiles avant les beaux jours estivaux.

Xavier

Trucs et astuces

Je partage avec vous ... Trucs & astuces de mars

Hello tout le monde, vous allez bien ?

Une fois n'est pas coutume, je vais faire un article sur mes petites habitudes pour gagner du temps, de l'argent et de l'énergie (que ce soit la mienne ou l'électrique et même si elle est propre, je préfère ne pas les gaspiller 😊)

Comment ça ? C'est ce que je fais depuis le début de cette rubrique ! Bon d'accord... mais cette fois, uniquement sur mes trucs et astuces de lessive ! Ah là vous ne pouvez plus rien dire, hein ! Z'êtes lessivés 😋 !

Alors commençons par le commencement : LE TRI

J'en avais marre de trier le linge à chaque lessive car mes hommes mettaient tout dans la poubelle à linge (ce qui était déjà un énorme plus car mes fils avaient un peu la flemme, dirons-nous, durant une certaine période et je retrouvais régulièrement une pile de linge sale dans leur chambre). Donc l'évolution du linge dans la poubelle était déjà un grand pas mais il ne me satisfaisait pas encore. Ma salle de bain étant petite et n'ayant pas de buanderie, il me fallait une autre solution. Un petit tri dans le grenier et j'ai trouvé : j'ai récupéré une armoire à tiroirs qui servait de rangement pour les jouets de mes fils quand ils étaient petits (vous savez les jeux de construction dont les petites pièces se perdent facilement mais qui permettent de dire : « En avant les histoires ! », qui se transmettent de génération en généra-

tion, se revendent ou se donnent car ils sont quand même vachement costauds). Et bien l'idée est celle-ci : j'ai fait un tiroir « foncé », un « clair », un « blanc », un autre encore « laine » et un dernier enfin « haute température ». J'ai collé une étiquette code-couleurs sur chaque tiroir et le tour est joué. Même les enfants assez jeunes peuvent comprendre le système en leur expliquant. Responsabiliser et aider à l'entretien de la maison commence très jeune selon moi 😊 .

Bref, voilà, le tri est fait directement et cela me permet d'emporter le ti-

J'utilise de la lessive maison (grâce aux recettes de Tatie Sylvia et aux ateliers d'Eco-vie)

roir jusqu'à la machine et de ne plus éparpiller le linge sur le sol pour le trier. C'est beaucoup plus rapide et donne moins de bazar au moment de la lessive. Autre gros avantage, vous voyez tout de suite si vous devez faire une machine. Quand tout était dans la poubelle à linge, je devais tout ressortir pour voir ce qu'il me fallait laver en premier. Maintenant, dès qu'un tiroir est plein, je lance une machine et le tour est joué.

Il reste quand même un petit tri, le linge délicat que je mets dans un filet afin de ne pas l'abimer durant la lessive et un autre filet pour tout ce

qui ne va pas dans le sèche-linge. Bon j'avoue que j'utilise de moins en moins le sèche-linge et de plus en plus l'étendoir. Pourquoi ? La réponse est double : le sèche-linge abime quand même le textile (il suffit de nettoyer le filtre pour s'en rendre compte) et est très vorace en électricité. Ce que je fais généralement (parfois le temps et la motivation me manquent, j'avoue), c'est que je mets en route la machine le soir avant d'aller me coucher, comme ça pas de désagrément sonore, et j'étends le linge en me levant le matin. La plupart du temps, mon linge est sec le soir venu.

Une technique d'étendage est très, très importante pour le séchage.

Quelques trucs (ne serait-ce pas le but de cet article ??? Je m'interroge 😊) :

Ne jamais mettre le linge l'un sur l'autre ! Il faut absolument que l'air puisse circuler pour sécher rapidement

Mettre à sécher sur cintre tout ce qui peut l'être et qui finira sur cintre dans la pendrière de toutes façons (ben oui, pourquoi faire 2 fois le travail alors que le fait de sécher sur un cintre supprime le plus souvent la corvée de repassage).

De même pour les tee-shirts. Si je les plie par la suite, le fait de sécher sur cintre supprime les plis marqués et adieu le repassage (oui je déteste vraiment ça !!)

Placer l'étendoir dans une pièce où l'air circule bien, près d'un radiateur, derrière une vitre. Bref, là où la chaleur est la bienvenue (je ne suis pas sûre que faire sécher du linge dans une cave soit l'en-

droit idéal sauf si vous aimez l'odeur de moisi hein, chacun ses goûts après tout)



Pour en revenir à la lessive en soi, j'utilise de la lessive faite maison (grâce aux recettes de Tatïe Sylvia et aux ateliers d'Eco-vie) que je booste en mettant une petite quantité de bicarbonate de soude afin d'en activer les principes actifs.

J'ai abandonné l'assouplissant depuis plus de 20 ans. Pourquoi payer cher et vilain un produit allergisant au parfum chimique alors qu'un peu de vinaigre adoucit le linge, lui permet de sentir le propre, de mettre en valeur votre parfum, de préserver les couleurs et de le désinfecter le tout pour 2 fois rien. En hiver, j'y ajoute quelques gouttes d'huile essentielle de ravintsara ou d'eucalyptus, pour leurs bienfaits sur les problèmes respiratoires, et l'été de l'huile essentielle de citronnelle, pour éloigner les moustiques. L'avantage c'est que notre odorat d'humain ne ressent rien de ces odeurs mais notre organisme et les insectes, eux si! 😊

J'utilise également des boules de lavage magnétiques qui se bousculent dans la machine et qui battent le linge (je vous rassure, il ne souffre pas) pour un résultat encore meilleur. En fait, ça reproduit la technique des lavandières, la température de l'eau en plus et l'effort et le lavoïr extérieur en moins. Une ques-

tion, souvent posée en atelier qui me fait d'ailleurs toujours beaucoup rire est : « Et votre linge est vraiment propre avec ces produits? » Il suffit de nous regarder, il ne me semble pas avoir de tâches sur mes vêtements, ni porter du linge froissé, et pourtant, pour notre famille de 4 personnes, je



ne passe pas plus d'une demi-heure par semaine pour repasser notre linge à tous alors que mon aîné est en internat toute la semaine et qu'il me faut faire sa lessive uniquement le week-end et que je change les draps de nos lits toutes les semaines. Il me semble donc que nos lessives, ma technique de séchage et de pliage sont efficaces.

Le pliage, justement, parlons-en ! Vous savez que j'ai adopté la méthode Marie KONDO pour le rangement et le pliage du linge et que, donc, je plie tout de manière à ce que ça puisse être rangé à la verticale dans mes armoires, soit dans des tiroirs, soit dans des paniers afin de gagner de la place. Eh bien, figurez-vous que cette technique de pli à encore un autre avantage non négligeable : elle laisse

moins de plis que quand je repassais. Le fait de plier directement le linge à la main une fois sec, lui rend un aspect lissé comme s'il était repassé mais les plis sont moins marqués ce qui est vachement bien surtout pour les tee-shirts et les tops. Voilà pour aujourd'hui. N'oubliez pas que cette rubrique est aussi la vôtre et que j'attends avec impatience vos retours, trucs et astuces que je ne manquerai pas de publier. Allons ne soyez pas timides ! Le partage c'est la vie !



Bises, portez-vous bien et prenez soin de vous.

Virginie

**Des trucs,
des astuces,
une réaction?**

**N'hésitez pas à nous en faire
part, plus on pourra les
partager, meilleur sera
notre quotidien.**

ECO-VIE vous convie

HUMUSATION

conférence de Francis BUSIGNY



"donner la vie après sa mort
en régénérant la terre"

L'obstacle à lever, c'est la loi.
Seules l'inhumation et l'incinération
sont autorisées en Belgique



mardi 28 avril à 18h

local des Fraternités Ouvrières
58, rue Charles-Quint 7700 Mouscron



Incroyables comestibles

Les incroyables comestibles
INCREDIBLE EDIBLE



Eco-Vie

Nourriture à partager pour tous

Le Parc du Chalet se refait une beauté... Nous vous l'expliquons dans la revue 309.

Nous avons hâte de reprendre du service. Notre première rencontre pour mettre en service ces nouveaux bacs aura lieu en avril, le 8.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette activité citoyenne et nous permettre de la faire évoluer. Mais sachez déjà qu'un projet pédagogique pourrait se greffer autour de ces incroyables bacs.

Semons, semons, et récoltons de belles rencontres, de beaux échanges...

Coupe-Circuit: festival online

Dans la mouvance de notre travail de réflexion sociétal initié avec le Mois du Doc, il nous paraît intéressant d'essayer de rallier le festival Coupe Circuit (lire ci-dessous). Nous sommes à la recherche d'une possibilité de vous projeter les propositions de courts-métrages du festival. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement notre page facebook et notre site web. Et probablement que les infos suivront via notre newsletter.

COUPE CIRCUIT #4

Un autre regard sur les réalités sociales.

Le festival citoyen online revient pour une nouvelle édition du 25 mai au 25 juin 2020.

En sélection officielle, 16 réalisations proposant des regards critiques et singuliers sur les réalités sociales contemporaines (territoire, migration, résistance, genres...). Les internautes pourront y accéder gratuitement en ligne, voter pour leur œuvre favorite, assister à des rencontres avec les réalisateurs... Au terme du festival, un jury citoyen attribuera le prix de l'engagement, le prix de la singularité et le prix de l'émotion d'une valeur de 1000€ chacun ! Ces documentaires vidéo, sonores, films d'animation ou même œuvres multimédias ont été choisis par des comités de sélection citoyens à Bruxelles, Flémalle, La Louvière et Tournai. Mais ce n'est pas tout ! En plus d'avoir établi la programmation IN du festival, cette année, ces citoyens réunis par le GSARA ont également choisi eux-mêmes la thématique OFF, qui parcourra le mois de festival. Leur choix s'est porté sur une thématique écologique et environnementale, intitulée "Quel futur ?".

L'équipe du GSARA s'attèle donc à organiser quatre soirées thématiques autour de l'évolution de l'agriculture, la pollution urbaine, la cohabitation humain/animal et la mobilité douce. Ces soirées seront ponctuées de rencontres diffusées en « livestreams », de projections de documentaires et de débats. Chacun de ces thèmes sera également traité sur internet où nous mettrons à disposition gratuitement pendant un mois divers contenus audiovisuels destinés à approfondir la réflexion.

Le festival culminera lors de la journée du 25 juin, où divers événements autour de la thématique Quel futur ? seront organisés, avant la cérémonie de clôture du festival et une soirée festive.

Le site du festival : www.coupecircuit.be

ECO-VIE JUNIOR

Grisou raconte ... quand le climat ne tourne plus rond ...

Lundi 3 février 19h ... Je rentre d'une balade, il fait noir et il pleut mais je rentre tranquillement le long de ma rue sachant que bientôt je serai au sec, je sécherai tranquillement ma fourrure mouillée et puis me prélasserai sur mon coussin. Soudain, je remarque devant moi deux feuilles qui traversent la route, lentement ... Je les remarque et les trouve marrantes ... Je continue ... Mais j'y pense, ! Les feuilles ça ne traverse pas la route, ça tourbillonne parfois, ça s'envole mais ça ne traverse pas la route en marchant ! Malgré la pluie, je reviens sur mes pas et je regarde mieux, de plus près et je les vois ... eux ! Deux amphibiens, des crapauds qui rejoignent la mare où ils sont nés ... C'est un bon mois plus tôt qu'à l'ordinaire ! Et c'est pareil tout autour de nous, fin février, les jonquilles sont déjà là, les bourgeons sont déjà présents également sur les arbres, des oiseaux font leur nid, j'ai même déjà vu une mouche et un moustique !

Le climat est devenu fou ... pauvre de nous ... Et dire que c'est de la faute des hommes et que ce n'est que le début ...

A bientôt pour une autre aventure

Grisou



visite
thématique

Di. 19 avril '20

Mont Kemmel



bien plus qu'un
mont dans le
paysage, une
longue histoire ...

Guide: Martin Windels

Editrice responsable: S. Vannesche 34, rue de l'Oratoire - 7700 Mouscron

rv à 14h au parking gratuit à Heuveland (Kemmel) au bout de la Kasteeldreef
coordonnées GPS 50.782189, 2.827180

CEBEO: un combat citoyen

Un exemple à suivre

Vers le 20 janvier, j'ai été interpellée par l'une de nos membres, riveraine d'un projet de construction d'une gigantesque plateforme de logistique, pour me demander de l'accompagner au centre administratif de Mouscron afin d'examiner ensemble la demande de permis. Nous voilà donc le 24 février au guichet de l'urbanisme pour ce faire. Le dossier est très volumineux et de suite, nous nous rendons compte, non seulement, du gigantisme de ce projet, mais aussi d'incohérences, de manquements importants.

Je retiens personnellement de cette visite que pour le citoyen lambda, pas habitué comme moi aux enquêtes publiques, qu'appréhender un dossier de ce type s'avère fastidieux ... par quel bout commencer ? Où trouver les infos les plus importantes ? A quoi faut-il faire attention ? Et surtout comment faire pour analyser un dossier aussi volumineux lorsqu'on est devant un guichet, que des gens attendent derrière vous pour consulter eux aussi ces fameux documents ? Cela pose le problème de l'accès aux informations, ce pouvoir démocratique, que le citoyen, non exercé, a bien des difficultés à utiliser.

Nous nous mettons à plusieurs pour étudier les différents aspects du projet et j'avertis tous les membres d'Eco-Vie qui habitent dans le coin de l'importance de cette enquête.

Très vite, les riverains s'organisent. Ils attirent l'attention du voisinage sur cette enquête publique et sur l'importance d'y répondre et tout aussi vite, ils s'aperçoivent que très peu de monde est au courant tout simplement parce que peu de gens ont vu les fameuses affiches jaunes l'annonçant ou qu'ils n'y ont pas prêté attention (c'est la seconde chose que je retiendrai de cette expérience, mais je le savais déjà : les gens ne se doutent pas lorsqu'ils

voient les avis d'enquête, à quel point cela peut être important de prendre la peine de les lire et bien souvent ils ne les ont même pas vues



tout simplement !). Rapidement, les riverains organisent une soirée d'information pour expliquer à toutes les personnes intéressées, le contenu du dossier soumis à enquête. Ils remettent aux autorités leurs avis et demandent la tenue d'une réunion d'informations avec les autorités communales et le promoteur du projet. La commune accède à leur demande et organise cette réunion qui aura lieu juste avant la clôture de l'enquête Pour que tout cela soit cohérent, il aurait fallu, bien entendu, que cette dernière ait lieu avant l'enquête, mais comme elle n'est pas obligatoire, personne n'a pensé à l'organiser ... tout comme peut-être, personne n'a pensé à se retrouver face à une telle mobilisation des riverains !

Bref, 138 courriers sont parvenus à la commune dans le cadre de l'enquête et il s'est avéré très vite que

c'est NON A CEBEO pour des raisons de protection de l'environnement, de la santé, de la qualité de la vie vu la proximité de cette plateforme énorme et des habitations, d'autant que cette entreprise, déjà implantée à Mouscron dans la rue de la Royenne, mène actuellement la vie dure aux riverains de cette rue.

Voici en résumé les remarques d'Eco-Vie :

- Une plateforme logistique d'une telle ampleur a-t-elle bien sa place dans une zone à forte densité de population (>1.000 habitants dans un rayon de 500m) ?
- Il n'y a pas de raison objective valable pour avoir placé les quais de déchargement et chargement du côté des habitations et non du côté du Boulevard de l'Eurozone et de l'Euroterminal.
- En terme de nuisances sonores, nous constatons à plusieurs reprises dans le dossier que le demandeur insiste sur le fait que l'activité est peu perceptible à l'extérieur parce que le travail se fait à l'intérieur de l'établissement, ce faisant il minimise le bruit généré par le charroi ... charroi important puisqu'il est attendu, sur le site, environ 150 camions par jour arrivant et re-

partant entre 5h et 14h et entre 20h et minuit. Il suffit d'aller à proximité du site actuel de la firme CEBEO (rue de la Royenne à Mouscron) et de discuter avec les riverains pour se rendre compte des nuisances occasionnées par le charroi quotidien et il ne faut pas être devin pour se rendre compte que les soirées sur les terrasses et dans les jardins ne seront pas tranquilles et que les nuits seront très courtes pour les habitants voisins de cette plateforme puisqu'il n'y aura que 5h de quiétude sur une nuit ! CEBEO annonce qu'ils travailleront 5j/7 mais sur le site de la Royenne, ils travaillent jusqu'au samedi 5h du matin et reprennent le dimanche soir cela ne laisse donc plus beaucoup de répit aux riverains. On peut donc se demander si après quelques temps, CEBEO ne travaillera pas aussi 7j/7 sur son nouveau site ??? Il est clair aussi que l'entreprise envisage sérieusement un accroissement de sa capacité (+/- 130% en 2030) et que suivant ses propres affirmations, cet accroissement aura un impact sur la mobilité !

- Nous nous étonnons que le demandeur annonce qu'il emploiera 18,5 m³/jour d'eau de distribution pour usage domestique, ce qui est énorme. Nous pouvons imaginer que cette eau sera en partie utilisée pour le nettoyage, les sanitaires ... cela aurait donc pu être de l'eau pluviale. Nous demandons donc que l'on impose au demandeur de revoir à la baisse sa consommation d'eau de distribution en lui imposant de récupérer de l'eau de pluie pour le nettoyage et les sanitaires, l'eau de distri-

bution devant être réservée pour l'usage alimentaire (boissons et autres). Cela doit être possible et ce même si les eaux pluviales sont déjà récoltées pour le bassin d'orage.

- L'impact sur la biodiversité nous a fortement interpellés car nous sommes là devant une Zone de Grand Intérêt Biologique. Dans l'étude, on dit que personne n'a pu retrouver les raisons du classement de cette zone alors que l'information était très facile à trouver. Voici donc, ce que CEBEO voudrait détruire :

"Friche de la Martinoire" - SGIB 3056

Ce site est la dernière grande friche industrielle mouscronnoise. Elle existe depuis 1997, date de la construction du Dry Port. Cette zone est formée par la végétalisation des terrains du dry port et de l'Euroterminal. Depuis, la parcelle située sur les terrains de l'Euroterminal a été défrichée. Le reste est composée d'une zone arborée d'environ 3Ha (saulaie, boudaie) avec au sol des ronces, des

graminées. On y alterne des zones humides avec des zones sèches.

La friche de la Martinoire est intéressante à l'échelle wallonne à plusieurs niveaux :

- *Présence d'espèces rares (faune/flore)*
- *Zone importante dans le maillage écologique mouscronnois*
- *Zone d'arrêt pour les oiseaux migrateurs*

*Cette zone est bien connue des ornithologues wallons pour avoir abrité un des seuls couples wallons à ce jour de **Cisticoles des joncs** *Cisticola juncidis*. Outre cette espèce emblématique, ce site est aussi un lieu de nidification pour plusieurs espèces intéressantes : **Pouillot fitis** *Phylloscopus trochilus* (1 des deux sites mouscronnois où l'espèce est présente), **Fauvette grisette** *Sylvia communis*, **Fauvette babillarde** *Sylvia curruca*, **Rousserolle verderolle** *Acrocephalus palustris*, **Faucon crécerelle** *Falco tinnunculus* (4 jeunes en 2019) - cette espèce bénéficie d'un statut de protection au niveau wallon.*

*Au niveau des papillons de jour, deux espèces de **Théclas** ont été observées dans la zone : le **Thécla du Bouleau** *Thecla betulae* et surtout le **Thécla de l'Orme** *Satyrion w-album* présent dans les **Ormes champêtres** *Ulmus minor* entourant la zone concernée - cette espèce est intégralement protégée en Wallonie !*

*Parmi les hétérocères, plusieurs espèces extrêmement rares au niveau wallon ont été notées : **Stigmella viscerella** inféodé à l'**Orme champêtre** (moins de 10 sites en Wallonie), **Coleophora binderella** inféodé à l'**Aulne glutineux** *Alnus glutinosa* (moins de 10 sites en Wallonie),*



Côté flore, plusieurs espèces intéressantes ont également été observées : **Odontite rouge** *Odontites vernus*, **Ophrys abeille** *Ophrys apifera* - une espèce protégée en Wallonie.

Toutes ses données ont été réalisées lors de visites fortuites. Aucun inventaire exhaustif n'y a encore été réalisé (source www.observations.be). Beaucoup de découvertes "faune/flore" sont encore à effectuer notamment au niveau entomologie.

Zone importante dans le maillage écologique mouscronnois

La zone étant enclavée entre les voies ferrées "Mouscron-Lille" et "Mouscron-Tournai", elle constitue une zone de développement non négligeable. A l'instar de la réserve éducative du Pont blanc (située à proximité), beaucoup d'animaux (mammifères, insectes, ...) transitent par ces axes que constituent les voies ferrées. La friche de la Martinoire est par conséquent importante pour accueillir ces espèces et leur fournir un espace favorable pour leur implantation. De plus, aux alentours, les espaces à haute qualité biologique sont réduits voire absents. La saulaie et la boulaie de 3Ha sont un dortoir à corvidés (centaines de **choucas**, **freux** et **corneilles**). Cette zone offre une quiétude inégalée sur le territoire mouscronnois.

Site de halte migratoire pour les oiseaux

Une étude sur le potentiel du site à accueillir les oiseaux en migration post-nuptiale y a été réalisée par un bagueur agréé par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Bruxelles (Christophe Gruwier) en août et septembre 2014. Les résultats furent exceptionnels, soulignant encore une fois le grand intérêt biologique de cette zone. Au total, 24 captures ont été réalisées entre le 01/08/14 et le 18/09/14. Des nombreuses espèces rares pour notre région ou la Wallonie y ont été notées : 1 **Fauvette**



épervière *Sylvia nisoria*, 7 **Torcols fourmiliers** *Jinx torquilla*, 2 **Rossignols philomèles** *Luscinia megarynchos*, 1 **Pipit des arbres** *Anthus trivialis*, 19 **Locustelles tachetées** *Locustella naevia* et 62 **Phragmites des joncs** *Acrocephalus schoenibanus*, pour un total d'oiseaux capturés et bagués de 2507 individus !

Conclusions

Même si nous nous trouvons à l'échelle mouscronnoise, la perte de la friche de la Martinoire entraînerait la disparition de plusieurs espèces rares au niveau wallon (faune/flore) du territoire mouscronnois. La friche de la Martinoire est un élément non-négligeable du maillage écologique mouscronnois. Elle constitue un site de halte migratoire pour bon nombre d'oiseaux migrants.

- A lire les documents et les affirmations du demandeur, son projet contribuerait à apporter sur tout le site une qualité en matière de biodiversité grâce aux espaces plantés d'une superficie d'environ 19.800 m² ... comment peut-on oser écrire de telles choses alors que le projet nécessitera le défrichement d'une

zone +/- 29.000 m² ! (et non 2.900 m² comme renseigné dans les documents soumis à enquête !). Il s'agit donc d'une énorme différence, une erreur qui peut être lourde de conséquence pour l'examen du dossier, nous tenons donc à la rectifier puisqu'il s'agit là de la plus grande surface boisée de Mouscron !

La seule manière de respecter et favoriser la biodiversité d'une région est de replanter les mêmes essences indigènes originellement présentes sur le site. Ce qui n'est pas ce que le promoteur propose. Ce qu'il veut faire c'est du "beau" au détriment du local... Aucun respect pour l'histoire de notre flore locale et typique des lieux... Il aurait été plus judicieux d'utiliser des espèces locales mais effectivement ceci est loin des concepts ornementaux des architectes paysagers... Le but (énoncé plus haut) de favoriser la biodiversité n'est plus pris en compte !!! Que du contraire !

Il est essentiel de recréer le talus arboré d'antan... Avec des espèces arbustives indigènes (aulnes, bouleaux, noisetiers, prunelliers, aubépines, sureaux, sor-

biers, viornes, ... qui accueilleraient les oiseaux et les insectes !

Si la décision d'abattage est, malgré tous ces arguments, prise il faut le faire, alors **impérativement hors saison de reproduction** (c'est-à-dire pas de mars à septembre). Au lieu de faire de l'endroit un endroit "beau", faisons en sorte qu'il soit au mieux intégré dans la nature indigène et un endroit accueillant pour la faune qui y résidait ! On peut faire du beau avec de l'indigène...

Et en tous cas, il faudra veiller à ce que toutes ces plantations soient bien réalisées car combien de dossiers de demande de permis n'avons-nous pas vu passer avec de beaux projets de plantations et qu'en réalité, ensuite les plantations ne faisaient pas vraiment l'objet des préoccupations du demandeur ...

- Enfin, nous estimons qu'il y a des manquements dans ce dossier :

- A tout le moins, une étude sonore aurait dû être réalisée pour analyser le bruit généré par le charroi engendré par l'arrivée et le départ des camions ainsi que du chargement et déchargement sur le site actuel rue de la Royenne avec projection pour le nouveau site envisagé. C'est vraiment un élément très important !

§ Nous constatons à la page 35 de la notice d'incidences sur l'environnement – Compléments réalisée par ABV Environnement qu'il manque un avis d'Ipalle

§ Il y a un chemin pédestre sur le site pressenti, que deviendra-t-il ? Nulle part dans le dossier on en fait mention.

§ Pour finir, le site est considéré comme un site de pol-

lution historique et normalement les documents de l'enquête auraient dû être accompagnés d'une évaluation de ces déchets et de la dépollution du site envisagée.

En conclusion, nous considérons que ce projet, s'il se fait, se fera au détriment de la qualité de vie des riverains qui sera impactée par des nuisances sonores et par la pollution de l'air qu'amènera le charroi des 150 camions/jour, mais aussi au détriment de la qualité de la biodiversité. Mouscron est une ville densément peuplée et chaque endroit où la biodiversité est présente, il faut le protéger.

Voilà pour nos remarques déposées suite à cette enquête.



La CCATM (conseil consultatif de l'aménagement du territoire et de la mobilité) de Mouscron et le Collège communal ont remis un avis négatif concernant cette demande de permis mais la décision définitive sera prise par le fonctionnaire délégué et le fonctionnaire technique (Région wallonne).

En attendant, les riverains s'organisent et ont fait une troisième réunion

pour lever des fonds. En effet, ils ont décidé de recourir aux services d'un avocat expérimenté, spécialisé en urbanisme et environnement. Il s'agit, pour eux, de gagner la bataille de la décision définitive (y compris les recours nécessaires) contre l'implantation de cette immense plateforme aux conséquences désastreuses sur la santé, la qualité de vie et l'environnement. Ils lancent donc un appel de fonds pour les soutenir dans cette démarche. Chaque participation est bienvenue pour constituer l'enveloppe nécessaire.

Pour le comité de riverains, le risque de l'implantation de CECEO est un problème collectif, qui ne peut être résolu que collectivement. Il s'agit d'un investissement sur le

long terme ! Le pilotage de la démarche et la gestion des fonds seront assurés avec rigueur et transparence. Ce qui ne sera pas dépensé sera restitué. Le virement peut être fait au profit du compte :

**BE76 3631 9867 1295 au nom de
« RIVERAINS-CECEO »**

**En communication : nom, prénom,
adresse (+ mail ou gsm)**

Quand le greenwashing s'invite dans les demandes de permis soumis à enquête publique

Nous vous avons parlé de l'enquête publique de CEBEO, il était clair en analysant le dossier que la « touche verte » était très présente et que le promoteur s'en servait pour faire passer le dossier comme un projet tout à fait correct au niveau environnemental sauf qu'on allait détruire une zone boisée (la plus grande de Mouscron !) mais ce n'était pas grave vu qu'on allait y replanter des arbres, faire des toitures végétalisées etc ... sauf qu'on s'était trompé un peu dans les chiffres ... les documents prétendaient qu'on allait défricher 2.900 m² alors qu'il s'agissait en fait de 29.000 m² !!! Excusez du peu !

Quasi en même temps, Eco-Vie se positionnait par rapport à une enquête publique cette fois-ci à Comines. Cette fois il s'agit de l'installation d'un second frigo pour la firme Clarebout Potatoes, déjà épinglée pour non respect des conditions de son permis actuel ! Là aussi, la touche verte est bien présente pour mieux faire passer la pilule !!!

Voici les conclusions d'Eco-Vie : Le projet se situe le long de la Lys, cours d'eau qui a fait l'objet d'un projet paysager transfrontalier Interreg Corrid'Or ou Parc transfrontalier de la vallée de la Lys. Ce projet récent visait à renforcer l'identité paysagère de la vallée de la Lys en préservant un espace naturel dans un environnement fortement urbanisé. Le cours d'eau aussi fait l'objet du projet transfrontalier INTERREG « VALYS », projet qui vient ou qui va se terminer cette année et qui visait à développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers, l'ouverture au public d'espaces de nature et de loisirs, préserver et renforcer les aspects paysagers et écologiques de la vallée de la Lys **et engager un dialogue citoyen et participatif.**

Les efforts consentis en vue de développer le tourisme le long de la Lys.

Les trames bleues et vertes que constituent la Lys et les chemins de halage.

Le projet se situe partiellement en zone inondable.

Le gabarit du bâtiment frigorifique projeté va à l'encontre de tout ce qui est dit ci-dessus car il est impensable de croire que cet édifice va se fondre dans l'environnement. Il est donc bien de nature à saborder/rendre caducs et inutiles les projets Interreg, les vues touristiques, les vues sociales et sociétales sur la vallée de la Lys.

Il est bien entendu que les mesures proposées par l'exploitant pour tenter d'atténuer l'impact paysager occa-

sionné par le projet ne sont pas de nature à atténuer en quoi que ce soit cet impact.

Comment un tel projet peut-il "échapper" aux différentes enquêtes environnementales, locales et transfrontalières ? Si ce n'est par la seule volonté de cacher que ce projet ne peut en aucun cas amener le voisinage à jouir de son bien de façon normale. Les nuisances de cette entreprise ne sont plus à rappeler, le contraire caractériserait la mauvaise foi.

Comment peut-on lier un tel projet uniquement à des compensations environnementales ? Compensations environnementales qui ne sont pas à la hauteur des dégâts qui seront commis si ce projet était accepté. Elles ne sont là que pour jeter de la poudre aux yeux et s'apparente à du greenwashing pur et simple.

Les compensations dans le voisinage se font sur des sites qui, si on ne se trompe, sont classés NATURA 2000. Cela implique que le propriétaire (ici l'entreprise demandeuse) ne peut y faire autre chose que de l'environnemental. Vous nous permettrez de nous poser la question du pourquoi on ne demande pas à l'entreprise de mettre en compensation, si le projet devait être accepté, l'ensemble des sites proposés. Un troisième frigo ou autre projet monstrueux serait-il déjà projeté ?

Bref, nous vous supplions de ne pas sombrer dans l'idée obsolète du tout à la croissance et de prendre position pour les générations futures.

Ce serait trop long dans cette revue de relater les 15 pages envoyées dans le cadre de l'enquête de CEBEO et celles de l'avis pour Clarebout Potatoes mais si vous voulez les consulter, il suffit de vous rendre sur notre site <http://www//eco-vie.be> ou de nous demander ces deux avis.

En tous cas, dans un cas comme dans l'autre, on se sert d'arguments environnementaux pour faire accepter des dossiers inacceptables ... le greenwashing est partout et c'est à nous, associations, citoyens de le dénoncer chaque fois qu'on le rencontre dans des dossiers.

Nous l'avons fait dans ces deux enquêtes et nous le ferons, encore et encore, pour prouver que le citoyen n'est pas dupe !

Sylvia

sa.25 avril
dès 14h
EVREGNIES
- maison du patrimoine -



En collaboration avec les
Potagers Urbains Bio
mouscronnois

Mon Jardin au Naturel

bourse d'échange
de plantes, de
semis, de graines et
de bonnes pratiques

15h : conférence en mouvement

*Petites histoires et
Histoire de plantes*

ou

*Comment parler des
plantes autrement !*

Martin Windels, guide-nature

Renseignements: eco-vie@skynet.be

Téléphone: 00 32 (0)56 33 72 13
ou 00 32 (0)56 48 97 64



Editeur responsable: Xavier Adam, 1e, rue de Néchin, 7730 Leers-Nord

 **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE

Si vous êtes tentés par ce rendez-vous, pensez déjà dès aujourd'hui à préparer vos plants et autres semis afin d'être prêts le jour J. Et pour une bonne organisation, n'oubliez pas de vous inscrire au plus vite.

Le coin des recettes

Un peu d'exotisme en
cette fin d'hiver:

Légumes de saison à la sauce arachide

Pourquoi associer riz (céréales) et arachides (légumineuses)?

Dans de nombreux plats traditionnels de par le monde, les légumineuses et les céréales sont associées au cours d'un même repas. Ce n'est pas par hasard car le mélange légumes secs/céréales (et mieux encore, + fruits à coque) apporte les acides aminés essentiels complémentaires, véritable alternative aux protéines animales. Si c'est important pour les végétariens, cette association permet aussi de diminuer la consommation de protéines animales des omnivores

Pour 6 personnes

2 oignons moyens
4 ou 5 gousses d'ail
1/4 de chou cabu

4 à 6 navets
8 carottes
1 pot de purée d'arachides (350 g)

250 g de riz Basmati
1 càc d'huile d'olive
Sel, poivre selon le goût

Dans un poêlon, chauffer la purée d'arachide jusqu'à ce que l'huile remonte. Récupérer cette huile dans une casserole pour la cuisson des légumes et réserver la purée « dégraissée » sur le côté.

Peler les oignons et les couper en petits morceaux. Verser la moitié des oignons dans la casserole. Les faire revenir dans l'huile.

Éplucher l'ail et l'ajouter aux oignons dorés.

Peler les navets et les carottes. Les couper en morceaux ainsi que le chou et ajouter le tout aux oignons et à l'ail. Couvrir d'eau et laisser cuire jusqu'à ce que les carottes soient suffisamment cuites mais toujours croquantes.

Pendant ce temps, faire chauffer de l'eau (1l à 1,5l) et laver le riz.

Faire revenir le reste des oignons dans un peu d'huile d'olive chaude. Y ajouter le riz en mélangeant jusqu'à ce qu'il soit légèrement doré, nacré. Saler, ajouter l'eau et couvrir et laisser cuire à petit feu (+/- 20 min.).

Ajouter la purée d'arachide aux légumes cuits et mélanger le tout. Assaisonner selon son goût.

C'est prêt, il n'y a plus qu'à servir et à déguster.



Echangeons nos savoirs et partageons leurs saveurs

Vous créez des recettes ou perpétuez une recette familiale? Vous pouvez nous les envoyer pour en faire profiter nos lecteurs



rencontre APICULTEURS AGRICULTEURS

Activité tous publics y
compris les enfants

Inscriptions préalables
nécessaires
pour le 11 mai - 056/33 72 13
ou eco-vie@skynet.be
(nombre de places limité)

L'importance des pollinisateurs pour notre alimentation

Animations sur l'abeille
mercredi 13 mai de 13h30 à 17h
La Hulotte (rue de la Fontaine-Bleue 69 à Mouscron)



Un Chemin de hÉlage

Suite aux travaux de remplacement des plantations du Canal de l'Espierre, le chemin de halage a revêtu un nouvel asphalte bien lisse et bien roulant. Un fléchage qui confirme que ce chemin s'inscrit bien dans le circuit du RAVeL a été installé.

De nombreux promeneurs veulent profiter de ce cadre reposant. Marcheurs, cyclistes, patineurs, pêcheurs, ... parfois venus de loin, se croisent, sans se connaître, sans se voir parfois. Vélos électriques, baladeurs munis d'écouteurs ou promenant leur chien ne font pas toujours bon ménage. En effet, les utilisateurs de vélos (et trottinettes) électriques roulent parfois bien vite et les flâneurs n'ont pas toujours l'attention suffisante, encore moins quand ils écoutent leur musique.

Eco-Vie aimerait promouvoir les bonnes relations entre les différents usagers du chemin de halage. Il serait dommage qu'un site si plaisant (et pour lequel l'association s'est battue pour sa préservation et son amélioration) pâtisse de son succès, que des accidents se produisent par manque de civisme.

Nous avons donc imaginé une action de sensibilisation au « vivre ensemble » en renommant le chemin de halage en « Chemin de HÉlage ». Le but serait que les promeneurs prennent le temps de se dire « Bonjour ! » et se respectent, voire, pourquoi pas, apprennent à se connaître et à se parler. Pour pérenniser l'action, nous avons eu l'autorisation de placer quelques panneaux expliquant notre démarche. Il ne reste plus qu'à les réaliser en matériau durable.

Peut-être que l'initiative fera des petits et que d'autres halages se pareront de panneaux similaires?

Et si on se croise prochainement le long du Canal de l'Espierre, ... on se saluera, c'est certain!



L'aide au développement s'envole vers les paradis fiscaux

Les élites s'accaparent-elles l'aide aux pays en voie de développement ? Les fonds distribués sont-ils détournés ? Telles sont les questions que se posent la Banque mondiale. Et dans un document rendu public en février, la réponse semble plutôt évidente.

« Cette étude documente que l'aide accordée aux pays fortement dépendants coïncide avec une augmentation des transferts vers des centres financiers offshore connus pour leur secret bancaire », avance la publication dès les premières lignes. L'aide financière accaparée par les élites, publiée en

février, montre en effet qu'il existe une corrélation entre les versements d'aides aux pays les plus pauvres et les transferts de fonds en direction de comptes bancaires offshore.

Rien de nouveau sous le soleil ? C'est ce que l'on serait tenté de se dire. Les soupçons de détournement, notamment dans les pays les plus corrompus, ne datent pas d'hier. Mais jusqu'ici, il y avait peu de preuves du potentiel détournement des aides.

Taux de fuite : 7,5%

Pour faire simple, les chercheurs ont croisé les chiffres de la Banque mondiale avec les données des versements à l'étranger compilées par la Banque des règlements internationaux (qui assure la coopération entre les banques centrales des différents pays). Ce qu'ils ont

trouvé : le versement d'une aide à un pays augmente parallèlement ses dépôts dans des pays considérés comme des paradis fiscaux (on parle surtout de la Suisse, du Luxembourg, des îles Caïman, des Bahamas, Hong Kong et Singapour).

En moyenne, une aide trimestrielle de 1% du PIB du pays correspond à l'augmentation de ses dépôts de 3,4% dans les paradis fiscaux pendant le même trimestre.

Preuve qu'il s'agit bien d'un détournement ? Ces transferts immédiats d'argent ne concernent que les paradis fiscaux. Dans les pays sans fiscalité créative et où le secret bancaire n'existe pas, aucun mouvement n'est détecté.

Une partie de l'aide est donc directement détournée vers des comptes secrets. Le taux de fuite de l'aide total est estimé à 7,5%, mais l'étude qui ne se concentre que sur les transferts bancaires est limitée. Les investissements (immobiliers ou autres) ne sont de fait pas pris en compte.

« Puisque nous n'avons pas les moyens de savoir qui accumule du capital dans les paradis fiscaux dans les périodes où le pays reçoit les aides, nous ne pouvons pas directement identifier

le mécanisme économique sous-jacent », préviennent les auteurs. Mais la Banque mondiale avance clairement que les aides détournées le sont certainement par les politiques au pouvoir et les bureaucrates. Et pour cause, la tranche la plus pauvre dans les pays en voie de développement n'a souvent même pas de compte en banque local.

Financité - Good Money, newsletter du 5 mars 2020

El crueau (les « mauvaises herbes »), André Leleux

S'i fauleot crueauder, j'faisios toudis nien-nien
Min père diseot « Mais l'jour qu'is n'pouss'reont pus més gins »
« Te peux m'croire, min garcheon : in s'ra bin malheureux »
Malgré l'cansolatieon, j'treufe core cha bin soyeux

ÇA N'ARRIVERAIT
PAS CHEZ NOUS !



JE NE VOIS PAS
POURQUOI ...

L'ÉTHIQUE !
TOUJOURS L'ÉTHIQUE.

Quand il fallait sarcler, je faisais toujours des manières
Mon papa disait : « Mais le jour qu'ils ne pousseront plus, ceux-là »
« Tu peux me croire, on sera bien malheureux »
Malgré cette consolation, je trouve encore cela bien ennuyeux

Les « mauvaises herbes »

visite thématique
samedi 23 mai

NOTRE-DAME
à LA ROSE



Editrice responsable: S. Vannesche 34, rue de l'Oratoire - 7700 Mouscron

RV sur le parking de Notre-Dame à la Rose LESSINES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

le JARDIN
des
SIMPLES



Bye bye, Doel 1, Doel 2!

Bonne nouvelle ! La prolongation des centrales nucléaires de Doel 1 et 2 est annulée par la Cour constitutionnelle !

Souvenez vous, en 2003, une loi prévoyait la sortie du nucléaire de la Belgique en 2025. En juin 2015, un autre gouvernement remet cette loi en question et prétend que, pour préserver la sécurité d'approvisionnement énergétique de notre pays, il faut prolonger de dix ans l'activité des deux plus anciennes centrales de Belgique, Doel 1 et Doel 2 (ces deux centrales auraient dû être mises à l'arrêt en 2015).

Se basant sur l'absence d'étude d'incidences, les asbl Inter-Environnement Wallonie et Bond Beter Leefmilieu

ont introduit un recours en annulation de cette loi. La Cour constitutionnelle a interrogé la Cour de justice européenne et selon cette dernière, la prolongation des centrales est une opération d'une ampleur égale à leur mise en service et dès lors, il aurait fallu une évaluation des incidences, ce qui n'avait pas été fait par le gouvernement précédent. La Cour constitutionnelle a donc donné raison à Inter-Environnement Wallonie et Bond Beter Leefmilieu

Donc concrètement, d'ici le 31 décembre 2022, une étude d'incidences environnementales incluant la participation du public et une consultation transfrontalière devra avoir lieu.

AGENDA mars à juin (autres associations)

Repair café : tous les deuxièmes jeudis du mois

- De 17 à 21h (°) : à « Un lieu, un lien » rue du Couvent, 82 à Mouscron

Repair café au Refuge (centre d'accueil pour réfugiés Fedasil Mouscron) – repair café consacré à la couture actuellement

- Les jeudis 7 mai, 4 juin dès 17h et jusque maximum 19h30, rue du Couvent 39 à Mouscron

Sorties de la locale des Cercles des Naturalistes Belges «Les Fichaux »

- **Samedi 11 avril 2020 (°) – journée complète**
Sortie thématique dans la réserve naturelle de Bourgoyen à la recherche des premiers oiseaux chanteurs, des cormorans.
Accessible PMR
Guide : Jean Claude Marichal (gsm : 0478/29.16.76)
Rendez-vous : parking piscine des Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 7h30
- **Samedi 16 mai 2020 – journée complète**
Sortie thématique le matin à Doel et dans les polders (pas accessible PMR) et l'après-midi dans la réserve naturelle de Kalmthout (accessible PMR).

Nous rechercherons les oiseaux des polders, les limicoles, les échassiers des roselières. Nous parcourrons la lande à bruyère, les dunes et la forêt de sapins. Le soir nous tenterons de rencontrer l'engoulevent
Guide : Christophe Gruwier (gsm 0476/91.61.47)
Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 7h00

- **Dimanche 7 juin 2020 – journée complète**
Balade naturaliste dans les Honnelles : découverte de ce coin de nature où il sera possible d'observer une faune et une flore préservées.
Accessible PMR
Guide : Denis Devos (gsm 0475/29.27.28)
Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 8h30
- **Samedi 20 juin 2020 – après midi**
Balade au Pont Blanc et alentours – papillons et insectes en tous genres et pour les courageux découverte des araignées.
Accessible PMR
Guide : Jacqueline Dubout (gsm 498/69.37.20)
secondée par Fanny
Rendez-vous : au coin de la rue du Bilemont et de la rue Guillaume Vanzeveren à Mouscron à 14h00

(°) activité qui pourrait être annulée en fonction des suites données à la crise pandémique liée au covid-19

Vous voulez participer à la rédaction de cette revue ? Merci de le signaler au 00 32 (0) 56 33 72 13.

Vous désirez soumettre un article ? Merci de nous le faire parvenir **avant le 11 mai** (par mail ou courrier).

Prochain comité de rédaction : le vendredi 15 mai à 15h au siège social

AGENDA mars à juin d'ECO-VIE

Mon jardin au naturel

Le samedi 25/04/2020 de 14 à 18h : voir page 21

Atelier « Bicarbonate de soude »

Le jeudi 30/04/2020 de 14 à 16h : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le bicarbonate de soude en collaboration avec Enéo. (inscriptions directement chez Enéo à la Mutualité Chrétienne de Mouscron)

Rencontre Agriculteurs-apiculteurs

Le mercredi 13/05/2020 de 13h30 à 17h : voir page 23

AG Eco-Vie

Le mercredi 10/06/2020 à 18h au CRIE de Mouscron (rue de la Vellerie 135) : voir page 1

Stretching postural Leers-Nord (accueil 15' avant le début de la séance)

Les lundis de 18h15 à 19h15 (*) à l'école communale de Leers-Nord (rue des Mésanges 22) **sauf les 13 avril, 1^{er} et 8 juin**

Les mercredis de 12h30 à 13h30 (*) à l'école communale de Leers-Nord (rue des Mésanges 22) **sauf le 10 juin**

Stretching postural Mouscron (accueil 15' avant le début de la séance)

Les jeudis de 18h à 19h (*) au CRIE de Mouscron (rue de la Vellerie 135) **sauf les 9 avril et 21 mai**

Incroyables comestibles

Les mercredis 8/04/2020 (*) – 06/05/2020 – 03/06/2020 à partir de 17h au parc du Chalet (rue du Chalet à Mouscron, à proximité du passage à niveau) : avec le printemps, nous reprenons nos activités autour de nos bacs « incroyables comestibles », n'hésitez pas à nous rejoindre

Atelier de percussion

Les vendredis de 19h30 à 21h (*) à l'école communale de Leers-Nord (rue des Mésanges 22) **sauf les 10 et 17 avril, 1^{er} et 22 mai. Attention, l'année se termine le 12 juin**

Visites thématiques

Le dimanche 19/04/2020 : Mont Kemmel : rv à 14h à Kemmel (page 15). Cette visite thématique vous montrera que bien plus qu'un mont dans le décor, ce lieu a aussi une longue histoire

Le samedi 23/05/2020 : Christine Vandoolaeghe (Madame Coquelicot) nous fera découvrir le jardin des simples à l'hôpital Notre-Dame à la Rose (ce que nous n'avions pas pu faire en 2019 lors de notre visite du musée vu la pluie qui tombait à notre sortie !) voir page 26

A NOTER DÉJÀ DANS VOTRE AGENDA : ACTIVITES ECO-VIE PROGRAMMEES

Low Danger Zone Le mardi 15 septembre à 19h à 2 l'Aut Côté à Mouscron (rue Saint-Pierre, 10) en partenariat avec Inter-Environnement Wallonie, une réunion citoyenne sur le concept du Low Danger Zone

1h pour les droits humains Le mercredi 9 décembre dans l'entité d'Estaimpuis

(*) activité annulée jusqu'au 3 avril inclus au moins en fonction des suites données à la crise pandémique liée au covid-19